

Documents à fournir

pour le renouvellement ou la première demande de

Carte Nationale d'Identité et/ou de Passeport



Merci de venir au rendez-vous avec l'ensemble des pièces originales ci-dessous (en fonction de votre situation)

La présence du représentant légal (père, mère, tuteur) et du mineur est obligatoire au moment du dépôt de la demande.

Réalisation de la pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr>

Merci d'apporter l'imprimé, à défaut le numéro ou le QR Code de la pré-demande.

Sinon, un formulaire papier est disponible en mairie, merci de venir 15 à 20 minutes avant votre rendez-vous (connaître les dates et lieux de naissance de vos père et mère)

Pour un renouvellement ou une première demande de Carte Nationale d'Identité et/ou de Passeport :

- Une photo d'identité officielle récente ayant moins de **6** mois, en couleur sur fond clair et uni, de format 35 x 45 mm (ne pas découper la photo). Photo sans pliure ni trace, de face et tête nue. **Il est conseillé de venir avec une planche de photos.**

Caractéristiques à respecter : (voir aussi au dos)

- Visage neutre, sans sourire et au centre de la photo,
- Pas de lunettes,
- Pas de boucles d'oreille
- Oreilles dégagées,
- Visage complètement visible, pas de mèche de cheveux devant les yeux et les sourcils,
- Rien dans les cheveux

- Un justificatif de domicile PAPIER de moins de 6 mois (quittance de loyer sauf manuscrite, facture de téléphone, électricité, eau...)
- En cas de dématérialisation des factures, imprimer la plus récente sauf si vous avez opté pour « justif adresse » lors de la pré-demande.
- Pièce(s) d'identité(s) du (des) parent(s) ou du tuteur qui se présente avec l'enfant
- Attestation d'hébergement plus carte d'identité de l'hébergeur
- Livret de famille
- Ancienne Carte Nationale d'Identité
- Ancien Passeport
- Timbre fiscal (voir tarif ci-contre)

Cas particuliers

Pour une perte ou un vol de Carte Nationale d'Identité ou Passeport :

- Déclaration de perte à effectuer en mairie ou de vol au commissariat
- Avis d'imposition sur le revenu de moins d'un an.
- En cas de perte de la Carte Nationale d'Identité merci de fournir si possible un passeport valide ou périmé de moins de 5 ans
- En cas de perte du Passeport merci de fournir si possible une carte nationale d'identité valide ou périmé de moins de 5 ans
- Timbre fiscal (voir tarif ci-dessous)

Si divorce ou séparation

- Jugement de divorce, de séparation ou décision de justice désignant le tuteur
- Pièce d'identité des deux parents
- Autorisation de création d'une Carte Nationale d'Identité ou d'un passeport par le parent ne venant pas faire la démarche
- Si garde alternée justificatif de domicile des deux parents

Tarif Timbre fiscal

| | Carte d'identité | Passeport |
|---------------------------------------|--|--|
| Personnes Majeures | EN CAS DE PERTE OU DE VOL 25 € | 86 € |
| Personnes Mineures à partir de 15 ans | | 42 € |
| Personnes Mineures Moins de 15 ans | | 17 € |
| Gratuité si : | Renouvellement Ou Première demande | Dans certain cas spécifique (changement d'état-civil,...) |

Pour l'achat de votre timbre fiscal vous pouvez vous rendre chez le buraliste ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr> ou sur <https://ants.gouv.fr> au moment de la réalisation de la pré-demande.

Un délai supplémentaire sera nécessaire pour l'obtention du titre si la préfecture estime que votre dossier est incomplet.



Une photo non conforme entrainera un rejet de votre dossier par la préfecture

Carte d'identité / Passeport

Quelle photo ?

QUALITE

- Photo nette
- Sans pliure
- Ni trace

DIMENSIONS

- Taille de la photo : 3,5 cm (largeur) 4,5 cm (hauteur)
- Taille du visage : entre 3,2 et 3,6 cm (soit 70 à 80 % de la photo), du bas du menton au sommet du crâne (hors cheveux)

CONTRASTES

- Pas de surexposition ni sous-exposition
- Pas d'ombre
- Contrastes corrects

COULEURS

- Fond uni
- Couleur claire mais pas de fond blanc

EXPRESSION

- Tête droite et regard face à l'objectif
- Expression neutre
- Bouche fermée
- Yeux visibles et ouverts

CHEVEUX

- Tête nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou objet décoratif
- Pas de cheveux sur le visage
- Pas de frange sur les yeux
- Visage dégagé

